

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 11

Artikel: Complément de la page d'histoire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MON PREMI PAR DE TSAUSSE

QUAND l'été bouibo de cin y'an,
— Seimblie que l'autra senanna —
Ma mère m'fâ : « T'i dza gran,
T'fê dâi tsausse de melanna
Ayovê on borancello derrâ :
Lê pe galêze que lâi ausse.
Asseye-vâi de lè beta. »
L'étant bin galêze, cliau tsausse !

Lê canon étant on pou gran :
M'allâvant tant que su lè grellie.
Fâ rein ! Fasé mon vergalan
Que, ma fâi, très tote lè felhie
Sè desant : « Vâo ètre on tot fin !
Sarâ on lulu de cabosse :
Conseillê, âo bin luteniein.
On vâi cein rein que pè sè tsausse. »

Ein subllieint quemet on quinson,
Lê duve man dein mè catsette,
M'ein vé tant que vè on bosson
Iô on vayâi dâi zizelette,
Et lè z'agasse, lè corbé,
Que pecotâvant dâi bêlosse,
Sè desant : « L'è on tot galé,
Clli mousse ayovê sè grante tsausse ».

Du'cein, m'ein vé âo bas dau prâ,
Ca l'avé fan¹ d'avâi dâi pere
Que l'étant su on bliessenâ.
— Dâi pere bliêt ! va bin sein dere —
M'aguelhio dan su lo pèra,
Sein pouâre que la fonda trosse,
Et pu coumeinço à rupa.
On a fam quan on a dâi tsausse.

L'ein avé dza rid'agaffâ
Quan vaité que ma bourdzefâie
Mè fâ 'na mau de la bourtiâ !
Bon Dieu dau ciè ! Quinte brassâie !
Per momeint, vegné tot passâ
Et ie m'è desé : « Qu'è-te çosse ? »
Botsive pas de m'è brassâ...
Cein fa mau, quan on a dâi tsausse.

Dècheindo dan dau bliessenâ
Et corro tant que pu éteindre,
— Vo dio pas cein po badenâ,
Câ n'arretâvo pas de djeindre. —
A l'ottô ie vé m'einfattâ
Ein brameint : « La bourdze m'è trosse ! »
La mère vouâite et fâ : « Trau tâ ! »...
L'avé contchi m'è balle tsausse.

MARC A LOUIS.

LE BOUËLANT

JULES Chavan est un bon homme, mais si vous demandez au village, à n'importe qui, une opinion sur son caractère, on vous répondra : « Chavan ? pour sûr qu'on le connaît. C'est un rude bouëlant. »

Dès sa tendre enfance, en effet, Chavan a bouêlé, ou si vous voulez que je traduise cette expression si absolument imitative : a crié. Mais combien bouêlé est mieux : il semble, à l'entendre, que l'on voit le bouëlant ouvrir un bec aussi large que celui du « Corbeau sur un arbre perché » et pousser une superbe bouêlée. Mais revenons à Chavan. Tout gosse, il bouêlait, non seulement en pleurant comme la plupart des gamins qui veulent têter ou autre chose, mais en toute occasion, ignorant complètement qu'on peut parler sans brâmer.

A l'école, en jouant, il bouêlait sans fatigue et parvenait ainsi à avoir le dernier mot en tout, parce que ses camarades ne le pouvaient battre dans ce record de criaileries.

En grandissant, le bouëlant ne perdit rien de sa puissance vocale. A la pinte, quand il fut d'âge à vider demi-litre, aux assemblées de la jeunesse on n'entendait que lui et c'était à croire que Jules Chavan, perpétuellement furieux, cherchait noise à chacun. Mais, non ! ces bouêlées n'aboutissaient pas à des bagarres et n'effraient personne.

— « Faut le laisser bouêler », disaient les camarades.

¹ Fan = envie.

Et ils attendaient pour placer un mot que Jules Chavan, quelque peu haletant, se permit une pause pour reprendre haleine. Ça arrivait parfois, mais rarement, car le bouëlant bien entraîné pouvait sans lassitude s'en donner à cœur joie.

Il se maria, épousant une jeune fille douce, discrète et timide ; les gens s'apitoièrent sur le sort de cette fiancée. « Elle a mangé son pain blanc », disaient les uns, « ça ne pourra pas marcher », disaient les autres. Mais ces bonnes langues se trompaient. Ça marcha très bien. Madame Chavan laissa bouêler son bouëlant et ne parut jamais s'apercevoir de ses cris. Trotinant dans la maison, sans bruit, elle dirige le ménage et n'en fait qu'à sa tête, malgré les harangues de Jules. Or, comme elle fait très bien ce qu'elle fait, celui-ci bouêlé dans le désert et lorsque des voisins ont l'air de plaindre la brave femme, elle rit de bon cœur : « Ne vous inquiétez pas de mon bouëlant. Ça le soulage. Mais je ne le donnerais pas pour certaines eaux-dormantes que je connais bien, de ces gaillards qui ne pipent pas le mot, mais qui ruminent toutes les croueries imaginables ».

Et le bouëlant continué à bouêler sans épouvanter sa Louise, qui sourit même à ses discours. La domestique, la servante, ne s'en effrayaient pas davantage et reconnaissent le « bon fond » de Chavan.

En novembre dernier, il fut nommé conseiller communal. Ce n'est pas qu'il soit un phénix de savoir ou d'intelligence ; il est du « gros tas » et, par conséquent, aussi capable que les autres de travailler au bien-être général. Et puis, ici, des bouêleries ont parfois leur utilité, non pas aux séances, mais avant ou après il se rattrape de l'obligatoire silence et de la tranquillité officielle.

Bien stylé par quelques-uns, il arriva à convaincre quelques hésitants, encore que lui-même ne soit pas convaincu par ses propres discours, ses exclamations, ses bouêlées. Et qui sait si, une fois, ce brave Chavan ne sera pas élu au Grand Conseil. Il n'y fera pas grand bruit, mais au village, à la Croix-Fédérale ou au Broc d'Or, en racontant les travaux de l'assemblée, il obtiendrait un beau succès et édifierait, certainement, ses concitoyens.

En somme, Jules Chavan est un tout brave homme, qui ne ferait tort d'un centime à son voisin et pas du mal à une mouche. Il bouêlé et c'est tout. Mais, comme dit sa femme : Il y a tant de muets qui sont des malfaisants que mieux vaut Jules Chavan et ses bouêlées que de tels endormis. »

LOUIS DE LA BOUTIQUE.

LE TEMPS DE DEMAIN

Il y a un peu partout des instituts météorologiques et aussi des savants qui passent leur vie le nez en l'air, à regarder d'où vient le vent.

Chaque fois qu'il se produit une perturbation atmosphérique, les reporters vont les interroger, et ils leur parlent, naturellement, de la pluie et du beau temps. Ils cherchent surtout à en obtenir quelques renseignements sur l'avenir. Le temps d'aujourd'hui, tout le monde le voit. Mais celui de demain ? C'est celui-là qu'il est intéressant de connaître.

Mais les savants, là-dessus, sont d'une discrétion remarquable. On vient encore, à propos des dernières tempêtes, d'aller leur demander leur avis, et, avec une grande complaisance, ils ont bien voulu apprendre aux journalistes combien de millimètres d'eau il était tombé et quelle avait été la force exacte du vent. Mais, dès qu'il s'est agi de savoir si la pluie durerait ou si le vent cesserait, plus personne. Tous les astrologues ont pris des airs mystérieux et il a été impossible de tirer d'eux une indication précise.

Il serait excessif, cependant, de dire que les

météorologues ne prévoient jamais les changements de température.

Il en était un qui ne se trompait jamais lorsqu'il affirmait qu'il pleuvrait le lendemain. On le complimentait même sur sa perspicacité, et quelqu'un lui dit :

— Il faut que vous ayez des instruments bien perfectionnés pour pouvoir pronostiquer, à coup sûr, la pluie ou le beau temps...

— Oh ! répondit-il, j'ai quelque chose de bien plus infailible que tous les instruments...

— Quoi donc ?

— Mes rhumatismes...

*

Et puisque nous parlons pluie, voulez-vous savoir quel est le pays du monde où il tombe le plus d'eau ? Eh bien, c'est l'Amérique du Sud, qui reçoit, bon an mal an, 1,670 millimètres d'eau. Après l'Amérique du Sud, vient l'Afrique, 825 millimètres ; puis l'Amérique du Nord, 730 millimètres ; l'Europe, 730 millimètres ; l'Asie, 553 millimètres ; l'Australie, 520 millimètres.

On a calculé, a dit Henri de Parville, que l'Océan Atlantique y compris la Méditerranée et la Baltique, reçoivent, annuellement, une moyenne de 57 millions de mètres cubes d'eau ; l'Océan Pacifique, 20 millions ; l'Océan Indien, 18 millions, et l'Océan Glacial, 9 millions. La pluie et les neiges réunies fourniraient, à toute la surface terrestre, 122,000 millions de mètres cubes, et, sur cette énorme quantité, 25,000 millions s'écouleraient dans la mer par les fleuves.

Enfin, on admet que les océans renferment un tel volume d'eau qu'il faudrait pour les remplir, avec les seules eaux déversées par les rivières, plus de 45,000 ans.

Que d'eau !... que d'eau !...

COMPLÉMENT DE LA PAGE D'HISTOIRE

Mon cher Conteur,

Tu as reproduit, samedi dernier, une proclamation adressée jadis aux Suisses par Bonaparte et dans laquelle il tançait vertement leurs dissensions intestines et les avisait qu'il était revenu de sa décision première de ne se point mêler de leurs affaires.

Voici encore, à ce sujet, un document qui intéressera peut-être tes lecteurs. Fais-en l'usage qu'il te plaira.

Un de tes plus fidèles abonnés.

*

Merci bien sincèrement à notre fidèle abonné. Il nous plaît de reproduire le document qu'il a l'amabilité de nous communiquer, car nous croyons, comme lui, qu'il intéressera nos lecteurs.

Le voici donc :

DÉTAILS

SUR LA MARCHÉ DES AFFAIRES DES SUISSES A PARIS

L'AUDIENCE de la députation de la Consulta chez le premier Consul de la République française a été très solennelle ; elle a eu lieu en présence des ministres, d'un grand nombre de sénateurs, parmi lesquels on a distingué la Commission française chargée de régler les affaires de la Suisse, et d'un grand nombre de généraux.

Bonaparte s'est entretenu environ une heure et demie avec eux ; il s'est ouvert sur leurs intérêts, expliqué sur ce qui leur convient, d'une manière remarquable et qui a étonné ceux qui étaient présents, par l'abondance, la clarté et la précision des idées qu'il a développées sur l'état ancien et actuel des différentes parties de la Suisse. Les paroles du premier Consul ont été conservées et reproduites dans la seconde séance de la députation, tant par ceux de ses membres envoyés par elle à Saint-Cloud, que par les commissaires du Sénat conservateur qui ont assisté à cette séance.

« Plus j'ai appris à connaître votre pays, plus je me suis convaincu qu'il n'est pas propre à

n'avoir qu'un seul gouvernement. Si l'on y introduisait le système représentatif, les cantons démocratiques seraient obligés de payer des impositions qu'ils n'ont jamais payées ; les descendants de Guillaume Tell doivent ne porter ni chaînes, ni payer des impositions. D'un autre côté, la démocratie pure ne vaut rien pour Berne et les autres grands cantons. Il faut qu'il y ait diversité dans vos organisations particulières ; il faut que vous vous approchiez de vos anciennes constitutions, néanmoins avec trois exceptions essentielles. Les anciens droits inégaux entre les différents cantons, les rapports entre les états souverains et sujets, les prérogatives de familles princières doivent entièrement disparaître pour jamais.

Si les constitutions cantonales sont rédigées sur ces bases, il sera facile d'avoir, par la voie d'une diète générale ou d'une autre manière, un centre pour les différentes parties, qui puisse leur offrir la garantie de leurs droits. Pour l'établissement d'un gouvernement central, votre pays, auquel la nature a tout refusé, est trop pauvre ; vous ne pouvez avoir qu'une organisation qui n'exige pas d'impositions. Vous n'osez pas jouer un rôle au milieu des grandes puissances ; autrefois vous le pouviez, lorsque ces grandes puissances, réunies actuellement, étaient entre-morcelées dans un grand nombre de petits territoires.... L'établissement de troupes régulières diminuerait votre force ; vos milices disparaîtraient par une pareille institution.

Si vous voulez de la grandeur, il n'y a qu'une voie pour y parvenir : la réunion à la France, dont vous formeriez deux départements. Mais la nature elle-même vous en a séparés et a marqué vos limites. Vous êtes en sûreté entre deux puissances qui maintiennent l'équilibre entre elles. Conservez votre neutralité, vos mœurs, vos lois, votre tranquillité, et votre sort ne sera pas mauvais. Le fédéralisme affaiblit les grands états, en morcelant leurs forces ; il augmente les forces des petits états, puisque chaque partie conserve intacte son énergie naturelle. D'ailleurs, je le demande, qui voulez-vous porter à la tête de votre gouvernement central ? Plusieurs individus ? Ils se diviseraient dans leurs opinions et se culbuteraient réciproquement. Un seul homme ? Où trouveriez-vous parmi vous quelqu'un qui aurait su obtenir l'autorité et la confiance nécessaires ? Moi-même, honoré par la confiance d'une grande nation de sa magistrature, je ne me sentirais pas capable de gouverner la vôtre. Si vous choisissiez un Bernois, Zurich seroit mécontent, et vice versa ; un catholique, les protestants se trouveraient offensés, etc. Vous trouverez, en revenant à des organisations cantonales, une plus grande sûreté que celle que vous pourriez espérer d'un gouvernement central...

Pendant l'établissement de votre gouvernement unitaire, vous avez continuellement fait des changements qui ne valaient rien : l'année passée vous avez culbuté la diète légitime, nommée par le peuple ; le 11 avril et votre dernière constitution n'ont jamais eu mon approbation. Un gouvernement central ne pourrait se maintenir que par des troupes françaises : le gouvernement actuel a fait cette expérience ; des sentiments patriotiques ont porté ses membres à répondre affirmativement à la question, si je devais retirer les troupes françaises de la Suisse : mais ils auraient dû sentir, dans leur position, combien la tranquillité de leur pays souffrirait par cette mesure.

Je dois encore ajouter, comme citoyen français, à tout ce que je viens de dire, que la Suisse doit être indépendante pour ses propres affaires, mais non pas à l'égard de ce qui concerne ses rapports avec la France. L'Angleterre n'a rien à traiter avec la Suisse, et l'on ne doit pas y tolérer des émissaires dangereux.

Le gouvernement bernois a de tout temps cher-

ché des secours étrangers et hostiles contre la France ; Reding et les autres chefs de la dernière insurrection ont imité cet exemple. Ceci ne peut et ne doit jamais être la politique des Suisses.

La France ne permettra jamais que le Léman, dont le peuple est allié aux Français par le langage et le sang, redevienne sujet.

Les bases d'un nouvel édifice durable ne doivent pas être cherchées dans les anciens tems, mais dans la révolution et la volonté du peuple.... Contentement du peuple et point d'impositions, voilà ce qui doit être votre devise. »

LE CASSE-TÊTE

ECOILIERS, et vous tous qui vous cassez la tête à chercher le sens de certaines règles de grammaire et dont le souci de l'orthographe trouble le sommeil, lisez ceci et dites-vous que non seulement l'orthographe ne fait pas le bonheur, mais qu'elle n'est même pas indispensable à la célébrité.

« Nous avons vu, il y a quelques mois, écrit un chroniqueur parisien, une précieuse collection d'autographes. C'est une collection presque complète d'autographes d'académiciens. Commencée en 1838, elle ne contient que des autographes des académiciens qui vivaient alors, et de ceux qui leur ont succédé depuis.

» Ce qui fait le mérite et la singularité de cette petite réunion d'autographes, ce n'est pas précisément le nom ni l'importance des signataires : ce qui en fait la valeur réelle, c'est que chacune des épîtres qui la composent contient un certain nombre de fautes de français, ou au moins des fautes d'orthographe ; trois seulement ne contiennent qu'une faute chacune.

1° Une lettre de Victor Hugo, où *aperçu* est écrit avec deux p ;

2° Une lettre de Lamartine, où *amulette* est mis au féminin, tandis qu'*amulette* est un substantif masculin, malgré sa rime féminine ;

3° Une lettre de M. Emile Augier, où tu *aimes* est écrit sans s à la fin.

Une seule lettre de toute la collection ne contient pas une seule faute. Il est vrai que cette lettre ne se compose que d'un seul mot et d'une signature.

Voici cette lettre textuelle :

« Oui »

Cette lettre est une réponse concise à la lettre d'un ami qui écrivait :

« Veux-tu venir dîner avec moi, ce soir ? »

Notez que cette collection ne remonte pas au-delà de 1838 et qu'on n'y voit figurer aucune lettre des académiciens grands seigneurs d'autrefois : du temps, par exemple, où Villars ne savait pas écrire ni lire ce qu'il était parvenu à griffonner ; du temps où le maréchal de Saxe écrivait au maréchal de Noailles, qu'on lui avait offert d'être de l'Académie française, et ajoutait :

« Je ai répondu que se la mallet comme une bage à un chat. Pourcoy nan aites vous pas ? Je crain les ridicules et se luy si m'en paret un... »

Au reste, beaucoup d'écrivains très distingués ont singulièrement négligé leur orthographe. Picard, entre autres, semait ses lettres et ses manuscrits de fautes plaisantes.

Lorsqu'on lui reprochait ces négligences, il avait l'habitude de répondre :

— « Ce n'est pas négligence, c'est ignorance. Je suis académicien, mais non grammairien. »

Je reviens à la collection des autographes sans orthographe :

Une lettre de Charles Nodier et une lettre d'Alfred de Musset contiennent deux fautes chacune ;

Une lettre de M. de Sainte-Beuve, trois fautes ;

Une lettre de M. Saint-Marc Girardin, trois fautes ;

Une lettre de M. Mérimée, quatre fautes, mais des fautes de ponctuation seulement ;

Une lettre de M. de Vigny et une lettre de M. Empis, quatre fautes ;

Une lettre de Lebrun, cinq fautes ;

Une lettre de M. Ponsard, cinq fautes ;

Une lettre de M. Charles Briffaut, sept fautes ;

Une lettre de M. Ancelot, huit fautes ;

Une lettre de Châteaubriand, neuf fautes ;

Une lettre de M. Scribe, treize fautes : trois fautes de français, cinq fautes d'orthographe proprement dites, un accent et quatre points ou virgules omis ;

Une de ces lettres contient quarante-sept fautes. Elle a trois pages, il est vrai. Elle est de l'un de nos écrivains les plus distingués, les plus spirituels et les plus purement élégants. Nous ne le nommerons pas, pour ne décourager personne. »

Voilà ce qu'écrivait le chroniqueur français. Ce n'est pas à dire, écoliers, et vous tous qui, etc., qu'il vous faille abandonner l'étude de l'orthographe. Car il est bon de ne point oublier qu'il faut s'appeler Victor Hugo, Lamartine, Emile Augier, Sainte-Beuve, de l'Académie française, etc., pour se faire pardonner une faute d'orthographe, toute petite soit-elle.

Et tenez, un avis, si vous le voulez bien. Comme guide, dans le labyrinthe obscur des règles orthographiques, vous ne sauriez vraiment mieux choisir que la *Grammaire concrète* de la langue française (Payot et C^{ie}, éditeurs), que vient de composer, avec la collaboration de M. Jean Bonnard, professeur à l'Université de Lausanne, M. le professeur Henri Sensine, bien connu des lecteurs du *Conteur* dont il est un fidèle ami. Les règles les plus complexes de la grammaire y sont énoncées et expliquées avec une simplicité et une clarté qui les rendent compréhensibles aux moins initiés.

Excès de zèle. — Un barbier maladroit avait coupé, en le rasant, M. de Lamotte, évêque d'Amiens, et se retirait après avoir reçu son salaire.

M. de Lamotte, sentant le sang couler sur son visage, le fit rappeler ; et, lui mettant dans la main une nouvelle pièce de monnaie :

— Tenez, lui dit-il, je ne vous avais payé que pour la *barbe*, voilà pour la saignée.

Le barbier cherche à s'excuser en disant qu'il avait rencontré un bouton.

— C'est cela, reprit l'évêque, et vous n'avez pas voulu qu'il restât sans boutonnière. »

Le dessert.

Nous voici arrivés au dessert ; la saison des spectacles touche à sa fin. Partout on s'évertue à composer des programmes de circonstance, c'est-à-dire de gala.

Au **Théâtre**, voici les spectacles de la semaine. Demain, dimanche, en matinée, *La Griffe* ; en soirée : *Don César de Bazan*, drame en 5 actes de d'Ennery, et le *Coup de fouet*, vaudeville en 3 actes de Hennequin et Duval.

Mardi 15 : *Mademoiselle de la Seiglière*.

Jeudi 17, soirée d'adieux : *Francillon*, comédie en 3 actes d'Alex. Dumas et *Le Stradivarius*, 1 acte de Max Maurey.

Dimanche 20 : clôture.

Au **Kursaal**, c'est la revue annuelle. Cette année, elle a pour titre : *Il pleut, Bergières*. N'est-ce pas là un titre tout de promesses. Si nous ne nous y attardons pas, c'est que, hier soir, quand la première groupait dans la coquette salle de Belle-Air, un auditoire enthousiaste — car il devait l'être — c'est que le *Conteur* avait déjà paru. Nous y reviendrons.

Le **Lumen** est à la veille de fermer, pour faire peau neuve. On dit merveille de sa réouverture, d'ici neuf à dix mois.

Quant au **Lux**, il tient bon ; il ne ferme pas et sa constance fait le bonheur des fidèles et nombreux habitués.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.